



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Participez à un projet innovant sur la culture du peuplier en agroforesterie !

L'**Association Française d'Agroforesterie**, en partenariat avec **Cargill**, vous propose de participer à un projet innovant visant à tester différentes modalités d'implantation de peupliers en agroforesterie au sein des parcelles de grandes cultures.

Vous êtes agriculteur.trice en système grandes cultures en France métropolitaine ?

Vous souhaitez :

- **Vous engager pour le développement des connaissances sur la culture du peuplier en agroforesterie ?**
- **Héberger une parcelle expérimentale sur votre exploitation (504 à 672 peupliers sur 12 à 22 ha) ?**

Manifestez-vous dès maintenant pour intégrer ce **projet expérimental** !



Contexte

Aujourd'hui, **la filière populicole fait face à un risque de pénurie de matière première** liée à l'augmentation de la demande et à la baisse du rythme des replantations depuis une vingtaine d'années.

Le peuplier est une essence très utilisée notamment pour :

- **La fabrication d'emballages légers, contreplaqués, palettes et caisseries ;**
- **Des usages en bois énergie, pâte à papier, ou panneaux de fibres pour les bois de moindre qualité.**

Le peuplier est donc une essence prisée par l'industrie du bois, bien valorisée sur le marché dont on peut raisonnablement espérer un prix de vente d'**au moins 50 €/m³ acheté sur pied**.



Avec sa **croissance rapide**, sa **faible surface d'encombrement** et son **cycle de production court (15-20 ans)**, le peuplier est parfaitement adapté à un usage en agroforesterie (cultures en allées) où il pourrait rendre de nombreux services agroécologiques :

- **Atténuation des aléas climatiques** (sécheresse, gel, vent...) par la création d'un microclimat favorable aux cultures ;
- **Stabilisation de la structure du sol** et lutte contre l'érosion ;
- **Amélioration de la qualité de l'eau** et **optimisation du bilan hydrique** à l'échelle du système ;
- **Développement de la biodiversité** et augmentation du stockage de carbone.

Ainsi, **des peupliers agroforestiers bien gérés sont un capital précieux** qui permettent de diversifier vos revenus tout en faisant bénéficier les cultures de leurs avantages agronomiques.

Présentation du projet

Le **projet Peuplera**, porté par l'**Association Française d'Agroforesterie** vous offre une occasion unique de s'engager pour une agriculture plus durable, en permettant d'éprouver un modèle de culture innovant, agroécologique et rémunérateur.



Ce projet vise la mise en place et la gestion de **10 sites pilotes** pour :

- **Consolider les connaissances** sur les modèles de culture du peuplier les plus adaptés en agroforesterie.
- **Démocratiser leur usage** en systèmes agricoles.

En participant, vous bénéficierez :

- **De l'implantation et de l'entretien de 504 à 672 peupliers sur vos parcelles.**
- **Du produit de la vente des bois récoltés** au terme du projet (15-20 ans).
- **D'un accompagnement technique par des experts**, pour optimiser l'intégration des arbres sur votre exploitation.

En contrepartie, vous devrez :

- **Vous engager à permettre le suivi des plantations tout au long de leur cycle de vie.**
- **Intégrer vos parcelles au programme expérimental et respecter les recommandations techniques** formulées par l'Association Française d'Agroforesterie.

Principe du conventionnement : Vous restez propriétaire des terres et des bois, mais déléguez leur gestion à un opérateur sélectionné. C'est l'Association Française d'Agroforesterie qui porte **100 % des investissements** nécessaires à l'expérimentation (achat de fournitures, plantation et entretien) sous réserve que les arbres ne soient pas détériorés.

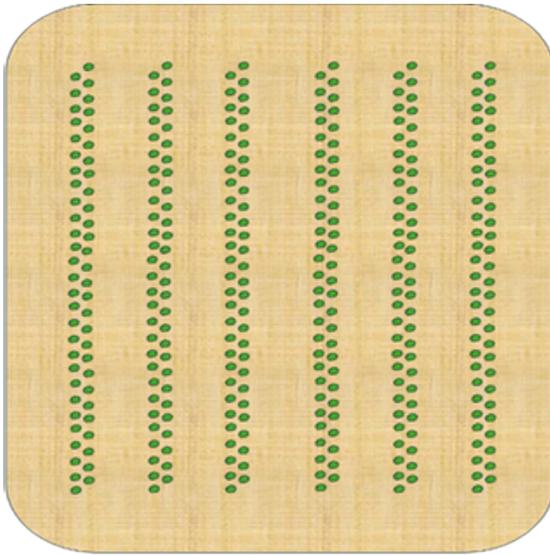


Concrètement, nous implanterons chez vous 2 ou 3 des unités de plantations expérimentales listées ci-dessous correspondant à un modèle avec des bandes cultivées de 36 m de large. Assurez-vous donc que les parcelles que vous proposez pour le projet permettent d'implanter ces surfaces, sur une même parcelle ou sur des parcelles séparées :

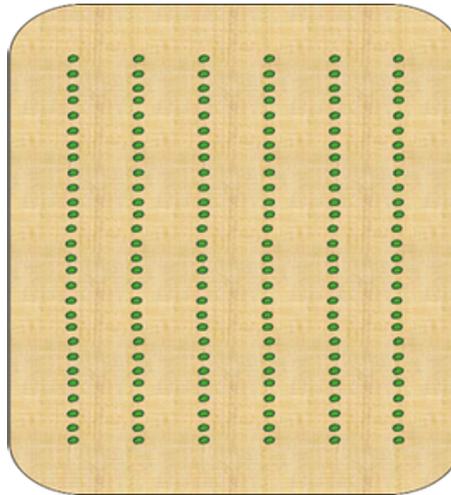
DR7 : 287 m de large x 274 m de long

SR7 : 263 m large x 267 m de long

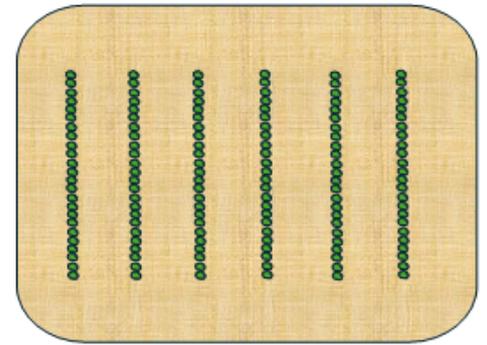
SR3.5 : 263 m de large x 173 m de long



DR7



SR7



SR3.5

Suis-je éligible ?

- Vous êtes **agriculteur.trice, installé.e en système grandes cultures** en France métropolitaine ?
- Vous souhaitez **vous engager pour faire progresser l'agroforesterie** sur le terrain, en participant sur le long terme à un **programme expérimental** support de démonstrations techniques et de communication ?
- Vous pouvez proposer une ou des parcelles propices à la croissance de peupliers agroforestiers et avec une taille suffisante pour implanter une ou plusieurs unités de plantation expérimentale ?
 - Parcelles planes, au sol frais, profond et drainant ?
 - Parcelles travaillées ou travaillables selon un axe Nord/Sud ?
 - Parcelles permettant d'implanter des rectangles de :
 - 287 m de large x 274 m de long
 - 263 m large x 267 m de long
 - 263 m de large x 173 m de long
 - Ou des combinaisons de ses rectangles sur une ou plusieurs parcelles (Ex : une parcelle de 550 m de large x 274 m de long = DR7 + SR7 mis côte à côte) ?

Si vous avez répondu « **oui** » à l'ensemble des questions précédentes, alors vous êtes peut-être éligible à notre projet !



Comment candidater ?

Envoyez votre candidature dès maintenant via le lien suivant :



<https://forms.monday.com/forms/89486f8e5e93848ce96de8bb67e10b5e?r=use1>

Pour tout renseignement supplémentaire sur cet appel à manifestation d'intérêt, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes :

Esther Mousny

esther.mousny@agroforesterie.fr

07 45 06 51 75

Dates clés :

Saison de plantation : Automne-Hiver 2025/2026.

Les candidatures seront étudiées au fil de l'eau.

